

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE** tenue à l'hôtel de ville de Shawinigan (550, avenue de l'Hôtel-de-Ville), le **jeudi, vingt-deuxième jour du mois d'août deux mille dix-neuf (22 août 2019), DIX-HUIT HEURES (18 H)**, à laquelle sont présents:

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Réjean Carle, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Monsieur Jean Lamarche, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Robert Landry, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2019-08-4973

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR JEAN LAMARCHE**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2019
5. Changement(S) lié(s) aux ressources humaines
6. Nominations – Conseil d'administration de Récupération Mauricie S.E.N.C
7. Contrat d'entretien de la ventilation, du chauffage et de la climatisation des bâtiments de la RGMRM (OS0850)
8. Octroi du contrat pour la collecte et le transport des matières recyclables de la ville de Trois-Rivières (secteurs Cap-de-la-Madeleine, Pointe-du-Lac, Saint-Louis-de-France et Sainte-Marthe-du-Cap) ainsi que la MRC des Chenaux (municipalités de Batiscan, Champlain, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse et Saint-Prosper) – OS-844
9. Modification au calendrier 2019 des séances du conseil d'administration

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

10. Participation au programme d'excellence municipale en gestion des matières résiduelles
11. Pouvoir de résiliation du contrat pour l'analyse des échantillons prélevés au L.E.T. de Saint-Étienne-des-Grès (OS-802)
12. Fourniture de deux camionnettes utilitaires (DDP-2019-133)
13. Travaux de réfection de la toiture métallique de l'usine de traitement des eaux et de la station de pompage PPC-1 (DDP-2019-134)
14. Implantation de fiches de cadennassage afférentes aux opérations de la Régie (DDP-2019-135)
15. Fourniture de matériel pour les puits de biogaz du LET de Saint-Étienne-des-Grès (OS-851)
16. Autres sujets
 - Attestation des renseignements et documents fournis
 - Engagement lié au niveau acoustique lié aux activités exercées au LET de Champlain
17. Période de questions
18. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2019-08-4974

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU
27 JUIN 2019**

Il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie tenue le 27 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2019-08-4975

CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois d'août 2019, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, greffier.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2019-08-4976

**NOMINATIONS - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
RÉCUPÉRATION MAURICIE S.E.N.C**

ATTENDU que la Régie a formé, avec le Groupe RCM inc., une société en nom collectif pour l'exploitation du centre de tri situé au lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès, le 3 février 2004;

ATTENDU qu'en vertu du contrat de société en nom collectif, la Régie est autorisée à nommer deux (2) des cinq (5) administrateurs qui forment le conseil d'administration de la société;

ATTENDU qu'en décembre 2017, messieurs Michel Angers et Luc Dostaler avaient été nommés pour siéger à titre d'administrateurs du conseil d'administration de Récupération Mauricie S.E.N.C.;

ATTENDU la volonté de monsieur Michel Angers de ne pas renouveler son mandat à titre d'administrateur du conseil d'administration de Récupération Mauricie S.E.N.C.;

ATTENDU la volonté du conseil d'administration de nommer messieurs Paul Labranche et Luc Dostaler pour agir à titre d'administrateurs au sein du conseil d'administration de Récupération Mauricie S.E.N.C.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu de nommer messieurs Paul Labranche et Luc Dostaler pour agir à titre d'administrateurs au sein du conseil d'administration de Récupération Mauricie S.E.N.C.

Il est également résolu d'informer Récupération Mauricie S.E.N.C. que, lors de la prochaine assemblée des associées de Récupération Mauricie S.E.N.C., la Régie souhaite que monsieur Luc Dostaler soit nommé président.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2019-08-4977

**CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA VENTILATION, DU
CHAUFFAGE ET DE LA CLIMATISATION DES BÂTIMENTS
DE LA RGMRM (OS-850)**

ATTENDU la nécessité de procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'entretien préventif d'unités de ventilation, de réfrigération, de chauffage et de climatisation au lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

ATTENDU les prix soumis suite au processus d'appel d'offres sur invitation :

Entreprises	Montant <u>annuel</u> (taxes en sus)		
	Options		
	1 ^e année	2 ^e année % augmentation	3 ^e année % augmentation
Av-Tech inc.	12 240 \$	2 %	2 %
Chartray Réfrigération inc.	-	-	-
Aubin Pélissier inc.	7 108 \$	3 %	2 %

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'entériner l'octroi du contrat OS-850, pour l'entretien de la ventilation, du chauffage et de la climatisation des bâtiments de la RGMRM, à l'entreprise Aubin Pélissier inc., pour une durée de 3 ans, selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2019-08-4978

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA COLLECTE ET LE
TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES DE LA VILLE
DE TROIS-RIVIÈRES (SECTEURS CAP-DE-LA-MADELEINE,
POINTE-DU-LAC, SAINT-LOUIS-DE-FRANCE ET SAINTE-
MARTHE-DU-CAP) AINSI QUE LA MRC DES CHENAUX
(MUNICIPALITÉS DE BATISCAN, CHAMPLAIN, NOTRE-
DAME-DU-MONT-CARMELO, SAINTE-ANNE-DE-LA-
PÉRADE, SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN, SAINT-LUC-
DE-VINCENNES, SAINT-AURICE, SAINT-NARCISSE ET
SAINT-PROSPER) – OS-844**

ATTENDU que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a implanté sur son territoire un système de collecte sélective de porte à porte;

ATTENDU les contrats actuellement en vigueur pour la collecte et le transport des matières recyclables de la ville de Trois-Rivières (secteurs Cap-de-la-Madeleine, Pointe-du-Lac, Saint-Louis-de-France et Sainte-Marthe-du-Cap) ainsi que la MRC des Chenaux (municipalités de Batiscan, Champlain, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse et Saint-Prosper) viennent à échéance sous peu;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

ATTENDU les soumissions déposées suite à l'appel d'offres public :

Soumissionnaires	Prix soumis par foyer (par année) (Taxes en sus)			Conformité
	Option un an et 7 mois	Option deux ans et 7 mois	Option trois ans et 7 mois	
Matrec – GFL Environmental inc.	50.00 \$	48.75 \$	45.00 \$	Oui
Gestion sanitaire David Morin	35.10 \$ (pour un an)	36.72 \$ (pour deux ans)	38.80 \$ (pour trois ans)	Non

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat OS-844 pour la collecte et le transport des matières recyclables de la ville de Trois-Rivières (secteurs Cap-de-la-Madeleine, Pointe-du-Lac, Saint-Louis-de-France et Sainte-Marthe-du-Cap) ainsi que la MRC des Chenaux (municipalités de Batiscan, Champlain, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse et Saint-Prosper), au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise Matrec – GFL Environmental inc., selon l'option *un an et 7 mois*, et selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2019-08-4979

**MODIFICATION AU CALENDRIER 2019 DES SÉANCES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie afin de tenir la séance ordinaire du mardi 24 septembre 2019 à 16 h 30 plutôt qu'à 18 h, à l'Auberge Gouverneurs Shawinigan (Salon Mauricien) plutôt qu'à l'hôtel de ville de Shawinigan.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2019-08-4980

**PARTICIPATION AU PROGRAMME D'EXCELLENCE
MUNICIPALE EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

ATTENDU l'invitation reçue conjointement de Réseau environnement et RECYC-QUÉBEC afin de participer au programme d'excellence municipale en gestion des matières résiduelles;

ATTENDU l'adhésion à ce programme présente plusieurs avantages significatifs pour les Régies participantes dont, entre autres, une plateforme d'échange d'informations et d'expertise (réseautage) ainsi qu'un lien direct avec les leaders du milieu;

ATTENDU qu'une résolution de la Régie est requise pour confirmer son adhésion au programme;

ATTENDU que la participation à la première année du programme est sans frais pour les organisations invitées ayant participé au projet pilote;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'autoriser la participation, pour l'année 2019, de la Régie au programme d'excellence municipale en gestion des matières résiduelles.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général ou le directeur Opération et infrastructures ou le directeur adjoint Transport, recyclage, service clientèle à signer tout document afférent à cette participation.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2019-08-4981

**POUVOIR DE RÉSILIATION DU CONTRAT POUR
L'ANALYSE DES ÉCHANTILLONS PRÉLEVÉS AU L.E.T. DE
SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS (OS-802)**

ATTENDU la résolution 2017-12-4755 octroyant, jusqu'au 31 décembre 2019, le contrat OS-802 pour l'analyse des échantillons prélevés au L.E.T. de Saint-Étienne-des-Grès au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise *Eurofins*, pour un montant de 36 067,40 \$ (taxes en sus);

ATTENDU que, depuis la fusion entre l'entreprise *Eurofins* et *EnvironneX*, le 1^{er} janvier 2019, les délais d'analyse du nouveau groupe *Eurofins EnvironneX* s'avèrent déraisonnables au point que certaines analyses ont été réalisées avec des échantillons dont le délai de conservation était dépassé;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

ATTENDU que le nombre d'erreurs de ce nouveau groupe s'avère déraisonnable (oublis d'analyse des échantillons transmis par la Régie, mauvais envois de contenants à la Régie, mauvaises analyses requises pour les échantillons transmis par la Régie);

ATTENDU que le contrat OS-802 donne à la Régie un droit unilatéral de résiliation, et ce, « sans aucune indemnité pour perte de gain et de profit anticipé » pour *Eurofins EnvironneX*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser le directeur général ou le directeur Opérations et infrastructures ou le directeur adjoint Opération et maintenance ou la chef de service Environnement ou le greffier à résilier le contrat OS-802 pour l'analyse des échantillons prélevés au L.E.T. de Saint-Étienne-des-Grès.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général ou le directeur Opérations et infrastructures ou le directeur adjoint Opération et maintenance ou la chef de service Environnement ou le greffier à prendre toute action afférente et à signer tout document afférent dont toute action et toute signature de document permettant d'assurer l'analyse diligente et conforme des échantillons prélevés par la Régie au L.E.T. de Saint-Étienne-des-Grès.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2019-08-4982

**FOURNITURE DE DEUX CAMIONNETTES UTILITAIRES
(DDP-2019-133)**

ATTENDU la nécessité de remplacer deux camionnettes utilitaires;

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix :

Entreprise	Prix global soumis (taxes en sus)
Lessard Buick Chevrolet GMC Shawinigan	79 357 \$
Trois-Rivières Chevrolet Buick GMC Cadillac	81 500 \$

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2019-133 pour la fourniture de deux camionnettes utilitaires à l'entreprise Lessard Buick Chevrolet GMC Shawinigan, selon les termes et conditions prévus au devis afférent à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

**TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE MÉTALLIQUE
DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX ET DE LA
STATION DE POMPAGE PPC-1 (DDP-2019-134)**

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure

Rés.: 2019-08-4983

**IMPLANTATION DE FICHES DE CADENASSAGE
AFFÉRENTES AUX OPÉRATIONS DE LA RÉGIE
(DDP-2019-135)**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'octroyer à l'entreprise d'ingénierie MESAR un contrat de 86 000 \$ (taxes en sus) pour l'implantation de fiches de cadénassage afférentes aux opérations de la Régie (DDP-2019-135), selon les termes de l'offre datée du 19 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2019-08-4984

**FOURNITURE DE MATÉRIEL POUR LES Puits DE BIOGAZ
DU LET DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS (OS-851)**

ATTENDU les prix soumis suite au processus d'appel d'offres public pour la fourniture de matériel pour les puits de biogaz du LET de Saint-Étienne-des-Grès :

Entreprise	Prix global soumis pour adjudication (taxes en sus)
Spécialités ZTG Inc.	85 165,63 \$
Isco Canada Inc.	86 165,45 \$

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat OS-851, pour la fourniture de matériel pour les puits de biogaz du LET de Saint-Étienne-des-Grès, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Spécialités ZTG Inc., selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2019-08-4985

**ATTESTATION DES RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS
FOURNIS**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie atteste que tous les renseignements ou documents fournis dans la demande de modification des certificats d'autorisation n° 401126531 (dossier 7522-04-01-00007-25) et n°401391425 (dossier 7522-04-01-00007-31), émis respectivement le 1^{er} mai 2014 et le 23 septembre 2016 et liés au lieu d'enfouissement technique (LET) de Champlain, visant l'augmentation de la capacité annuelle d'enfouissement à 150 000 tonnes métriques, sont complets et exacts.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2019-08-4986

**ENGAGEMENT LIÉ AU NIVEAU ACOUSTIQUE LIÉ AUX
ACTIVITÉS EXERCÉES AU LET DE CHAMPLAIN**

Il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac et résolu que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, dans le cadre de la demande de certificat d'autorisation déposée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) visant l'augmentation de la capacité annuelle d'enfouissement à 150 000 tonnes métriques au lieu d'enfouissement technique (LET) de Champlain, s'engage à ce que le niveau acoustique d'évaluation sonore imputable à ses activités exercées au 295, Route Sainte-Marie, Champlain (Québec) respecte les niveaux de bruit indiqués au formulaire, substantiellement conforme, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général, le directeur Opérations et infrastructures, le directeur adjoint Opérations et maintenance, la chef de service Environnement et le greffier, à présenter et à signer tous documents afférents à cet engagement.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2019-08-4987

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu de lever l'assemblée à dix-huit heures cinq minutes (18 h 05).

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE